



FSU

Syndicat National de l'Education Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Section Départementale du Pas de Calais

Déclaration du SNEP-FSU lors du CD UNSS 62 du 16 mars 2015

Monsieur le Président du Conseil départemental de l'UNSS, Mesdames, Messieurs,

Le SNEP/FSU, en tant qu'administrateur du Sport Scolaire et de l'UNSS se satisfait de la réunion de ce Conseil Départemental de l'UNSS, attendu depuis plus de 14 mois (mais nous sommes loin de la demande de deux à trois réunions annuelles !).

Nous estimons que cette instance doit tenir tout son rôle au sein du débat démocratique concernant le fonctionnement de l'UNSS Départementale et devrait se réunir à raison de 2 à 3 séances par année scolaire.

En cette période d'évolution des textes sur les missions des enseignants et en particulier le décret de mai 2014 concernant le service des enseignants d'EPS, nous rappelons qu'il intègre maintenant pleinement les 3 heures consacrées au sport scolaire, c'est donc un signe fort pour la profession.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, le SNEP-FSU 62 aimerait rendre un hommage à notre collègue Jacotte SELS, décédée fin octobre 2014, qui était le fer de lance du dossier Sport Scolaire au niveau du SNEP National.

Ce Conseil Départemental de l'UNSS aurait pu être l'aboutissement d'un ensemble de démarches positives dans le cadre du dialogue social avec le Ministère, pour autant il ne le sera pas.

En effet, les propositions d'écriture, par les services du Ministère actuel, des décrets indemnitaires valorisant les missions des enseignants au-delà du face à face pédagogique (pour rendre le travail invisible – visible) ne sont pas en rapport avec les engagements pris par les cabinets ministériels précédents (Peillon et Hamon).

La coordination EPS n'apparaît plus comme incontournable et pour ce qui nous intéresse lors de ce Conseil Départemental de l'UNSS, la coordination de District n'apparaît pas dans la liste des missions à caractère académique. Cela est un déni à la parole donnée que le SNEP/FSU trouve inadmissible.

Au niveau Départemental, c'est malheureusement le même constat :

Le Projet de Développement du Sport Scolaire Départemental a fait l'objet d'un groupe de travail, qui s'est tenu le 17 avril 2014 à la Maison des Sports du 62. Suite aux remarques, notamment du représentant du SNEP-FSU, nous devons être re- convoqués rapidement pour faire évoluer le pré-projet. Aucun travail supplémentaire n'a été fait.

Il y a un problème de méthode et de démocratie dans la mise en place du projet départemental de l'UNSS, ce n'est pas acceptable pour les représentants du SNEP-FSU62.

Nous attendons du Président du Conseil départemental de l'UNSS des engagements forts et précis pour que le service public du sport scolaire, organisé au sein des AS et dans le cadre de l'UNSS, puisse rayonner au bénéfice du plus grand nombre d'élèves licenciés.

Manuel Cabrera, représentant du SNEP /FSU du Département du Pas de Calais au Conseil
Départemental de l'UNSS.